

Formation Accès à la Qualification Métiers d'aide à la Personne Validation CCP3 du Titre ADVF

Durée et rythme

400H en centre et **105 H** en entreprise

Publics

Etre demandeur d'emploi
Avoir 17 ans minimum
Expérience dans le secteur demandée et / ou validation partielle du Titre ADVF
Savoir lire, écrire et compter, Niveau V
Bonnes compréhension et transmission des consignes orales et écrites
Bonne résistance physique et aisance relationnelle
Motivé par les métiers d'aide à la personne
Possibilité d'ouverture des modules à 2 salariés

Intervenant

Equipe formateurs santé et aide à la personne - ADPI

Objectifs

Obtenir le CCP3 du titre ADVF

- Acquérir les compétences techniques et relationnelles pour assister les personnes dans leurs tâches domestiques
- Accéder à l'emploi
- Accéder au parcours certifiant ADVF ou autres certifiant dans le secteur de l'aide à la personne

Programme

Français à visé professionnelle

- Connaissance du secteur de l'aide à la personne du titre ADVF
- Acquérir les techniques et les savoir du CCP3 « assister les personnes dans leurs tâches domestique et dans la préparation de leur repas »
- Préparation à l'emploi
- Sensibilisation au développement durable

Modalités de formation

Formation intensive et rémunérée conventionnée par la Région Ile de France

Nombre de places

Minimum : 8
Maximum : 17

Financement – Tarif

à l'Heure/Stagiaire

Formalités

Réunion d'Information collective et rendez-vous individuel -apportez CV et lettre de motivation-
ADPI 94, rue Haxo 75020 Paris -M° Télégraphe ; ligne 11-